

ANIMATEUR (TRICE) EN HOTELLERIE DE PLEIN AIR

La région Languedoc-Roussillon, très attractive pendant la moyenne et la pleine saison, compte un très grand nombre de structures touristiques, notamment dans le département des Pyrénées Orientales.

PRESENTATION

Le métier d'animateur est aujourd'hui de plus en plus reconnu dans le secteur de l'hôtellerie de plein air. Les responsables de structures de vacances ont mesuré l'intérêt d'avoir sur un site professionnel de l'animation. En effet, l'animation est un des services indispensable et apprécié par le client. Afin de proposer une animation professionnelle, l'animateur doit maîtriser un ensemble de compétences.

L'animateur en hôtellerie de plein air doit être polyvalent.

Il encadre par des activités d'animation une discipline qui comporte une technicité importante (artistique, culturelle) à des publics différents (enfants, adultes, personnes du 3ème âge...).

Il est responsable de l'organisation pratique matérielle des activités (espaces, moyens...). Il peut être spécialisé dans certaines activités ou doit adapter les prestations à un public donné. Il élabore et organise un projet d'animation, coordonne des activités. Il met en place et anime des événements relatifs aux métiers de la scène.

Il lui faut avoir un sens du relationnel, une grande disponibilité et une organisation irréprochable. Il

doit également savoir créer une animation, la budgétiser, la mettre en place avec l'équipe, la planifier, en assurer la réalisation et en faire une synthèse objective.

OBJECTIFS

- * Différencier les types de structures de vacances.
- * Préparer, mettre en place, encadrer et assurer tous types d'animation.
- * Etablir un relationnel de qualité à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure.
- * Utiliser tout type de matériel (sono, micro, vidéo, informatique).
- * S'adresser à des clientèles étrangères.
- * Localiser et connaître les sites touristiques de la région.
- * Effectuer les premiers soins en cas d'urgence.

PROGRAMME

- * Techniques d'animation journées et soirées.
- * Connaissance des structures d'accueil.
- * Connaissance du patrimoine touristique.
- * Anglais professionnel.
- * Allemand ou néerlandais professionnel.
- * Informatique (powerpoint, publisher, word, internet).
- * Développement durable.
- * Techniques de recherche d'emploi.

VALIDATION

Diplôme professionnel de la FNHPA de niveau IV.

➤ DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Une participation active aux différentes phases de la formation, une implication personnelle des stagiaires, la mise en commun des expériences diverses et les mises en situations professionnelles constituent les fondements pédagogiques de l'Institut.

Evaluations tout au long de la formation de manière orale et écrite..

Rapport de stage.

Entretien individuel professionnel de fin de stage (jury FNHPA).

Epreuve d'expression scénique (jury FNHPA).

*Cycle réalisé sous **ASSURANCE QUALITE** dans le cadre de la **CERTIFICATION ISO 9001 Version 2008 de l'INFA**.*

➤ CONDITIONS D'ACCES

La formation est ouverte aux :

- * demandeurs d'emploi,
- * salariés dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation ou du Plan de formation de leur entreprise,
- * auditeurs libres.

Prérequis : avoir le niveau V (CAP/BEP) et une expérience dans l'animation.

Aptitudes : avoir un bon relationnel et des prédispositions pour les métiers de l'animation. Etre accueillant, disponible et polyvalent. Avoir le sens du travail en équipe. Accepter des horaires variables. Etre mobile géographiquement.

➤ MODALITES DE SELECTION ET D'INSCRIPTION

Information collective.
Dossier de candidature.
Entretien et test oral.

➤ ORGANISATION GENERALE, DUREE, DATES

665 heures (490 h. en centre et 175 h. en entreprise), **du 27 janvier au 11 juin 2014**.

➤ LIEU

La formation se déroule à l'**INFA à Perpignan (66) et dans une structure HPA à Argelès**.

➤ COÛT ET FINANCEMENT

* **Demandeurs d'emploi** : cycle conventionné par le Conseil Régional Languedoc-Roussillon(*), la formation est gratuite pour les demandeurs d'emploi qui peuvent percevoir, sous certaines conditions, une rémunération pendant leur formation. Nous consulter.



(* *La Région Languedoc-Roussillon accorde à l'INFA un financement de 41.580 € pour la mise en oeuvre de cette action de formation.*

* **Salariés et auditeurs libres** : un devis est établi en fonction de la durée du parcours de formation sur simple demande.

➤ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

INFA Pyrénées Orientales
200, rue Louis Delaunay
66000 PERPIGNAN

➤ CONTACT

Secrétariat INFA Pyrénées Orientales

Email : info@infa-formation.com

Téléphone : 04.68.56.93.30